

**MESSAGE DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GENERAL  
RELATIF AUX COMPTES ET AU RAPPORT DE GESTION 2016**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Conformément à l'art. 95 de la loi sur les communes (LCo) du 25 septembre 1980, nous avons l'avantage de vous remettre les comptes de l'exercice 2016 de la Commune de Marly ainsi que le rapport de gestion 2016, tous deux pour approbation.

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil communal dans sa séance du 28 mars 2017 et ont été dûment vérifiés par l'organe de contrôle du 27 au 30 mars 2017.

Les résultats de l'exercice qui s'est terminé se présentent comme suit :

Compte de fonctionnement	Comptes 2016 <i>en francs</i>	Budget 2016	Variations Budget Comptes	Comptes 2015
Charges	38'455'394	40'285'726	-1'830'332	39'849'615
Produits	38'683'579	39'382'275	-698'696	39'872'317
<b>Excédent de produits (+) / de charges (-)</b>	<b>+228'184</b>	<b>-903'451</b>	<b>+1'131'635</b>	<b>+22'702</b>

Compte des investissements	Comptes 2016 <i>en francs</i>	Budget 2016	Variations Budget Comptes	Comptes 2015
Dépenses d'investissements	5'664'980	14'056'640	-8'391'660	9'333'604
Recettes d'investissements	400'649	342'070	+58'579	760'021
<b>Investissements nets</b>	<b>5'264'331</b>	<b>13'714'570</b>	<b>-8'450'239</b>	<b>8'573'583</b>

**1. Le résultat du compte de fonctionnement 2016**

Alors que le budget de fonctionnement de l'exercice 2016 proposait un excédent de charges de Fr. 903'451.-, le résultat de l'exercice terminé affiche quant à lui un **excédent de revenus** (bénéfice) **de Fr. 228'184.-**, soit une amélioration du résultat projeté de Fr. 1'131'635.-. Le bénéfice représente 0.65% du total des recettes hors

imputations internes (contre 0.06% en 2015). Cette embellie est consécutive à des charges totales, hors imputations internes, inférieures au budget pour Fr. 996'707.- (-2.8%) et des recettes supplémentaires aux projections 2016 pour Fr. 134'928.- (+0.4%).

## Compte de fonctionnement

En milliers de francs

(sans imputations internes)	Comptes 2016		Ecart au budget 2016		Budget 2016		Comptes 2015	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	8'501	595	-1'305	-903	9'807	1'497	9'493	1'690
Ordre public	510	979	-30	629	540	350	488	368
Enseignement et formation	8'446	585	-337	1	8'783	584	8'912	592
Culture, loisirs, sports	870	150	-88	27	958	124	921	150
Santé	2'699	59	-138	-53	2'837	112	2'958	101
Affaires sociales	5'824	2'527	148	258	5'676	2'269	5'548	2'434
Transports et communication	1'746	224	-123	28	1'869	196	1'835	229
Protection et aménagement environnement	2'381	2'906	-3	-39	2'383	2'945	2'397	3'012
Economie	159	97	3	97	156	-	104	0
Finances et impôts	3'991	27'234	876	90	3'115	27'144	3'508	27'610
<b>Totaux</b>	<b>35'128</b>	<b>35'357</b>	<b>-997</b>	<b>135</b>	<b>36'125</b>	<b>35'222</b>	<b>36'163</b>	<b>36'186</b>
<b>Résultats</b>	<b>+ 228</b>		<b>1'132</b>		<b>-903</b>		<b>+ 23</b>	

## 2. Le compte des investissements 2016

Le compte des investissements présente, en 2016, un total net d'investissements de **Fr. 5'264'331.-** (contre Fr. 8'573'583.- en 2015) avec des charges totales s'élevant à Fr. 5'664'980.- et des recettes à Fr. 400'649.-.

Les investissements, terminés à fin 2016, affichent un « manco » de Fr. 121'742.-. Le « disponible » à reporter en 2017 (messages déjà votés et en cours de réalisation ou non encore commencés) s'élève à Fr. 7'615'907.-. L'état des investissements réalisés, en cours ou votés, figure dans les comptes 2016.

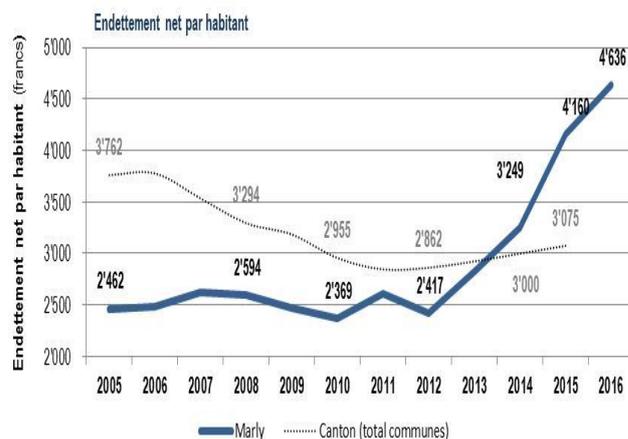
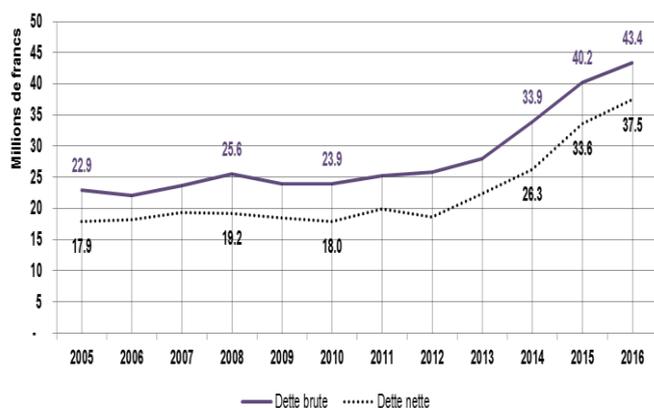
### Compte des investissements

	COMPTE 2016		BUDGET 2016		COMPTE 2015	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	155	-	247	-	57	-
Ordre public	175	12	247	12	272	-
Enseignement et formation	3'371	-	8'342	-	7'143	92
Culture, loisirs, sports	124	-	190	-	20	-
Santé	-	-	-	-	-	-
Affaires sociales	-	-	-	-	-	-
Transports et communication	1'212	-	2'888	51	955	340
Protection et aménagement environnement	604	389	2'080	279	816	328
Economie	-	-	-	-	-	-
Finances et impôts	24	-	63	-	71	-
<b>Totaux</b>	<b>5'665</b>	<b>401</b>	<b>14'057</b>	<b>342</b>	<b>9'334</b>	<b>760</b>
<b>Investissements nets</b>		<b>5'264</b>		<b>13'715</b>		<b>8'574</b>

### 3. La dette communale

La dette nette communale (déterminée selon les directives Scom) s'élève, au 31 décembre 2016, à 37,47 millions de francs (33,62 millions de francs à fin 2015).

Les dettes à moyen et long terme ont progressé. Elles atteignent, à fin décembre 2016, un montant de 40,27 millions de francs (36,65 millions à fin 2015). Dans l'exercice 2016, des amortissements financiers ont été réalisés à raison de 2,27 millions de francs et un nouvel emprunt, de 5,9 millions de francs, a été contracté.



### 4. Ecart global au budget 2016 ou aux comptes 2015

Quelques-unes des principales variations de postes de l'année 2016 vous sont communiquées ci-après. Comme à l'accoutumée, vous trouverez des commentaires plus détaillés, aussi bien sous la rubrique « Commentaires aux comptes de l'exercice 2016 » des comptes édités que dans notre rapport de gestion annuel.

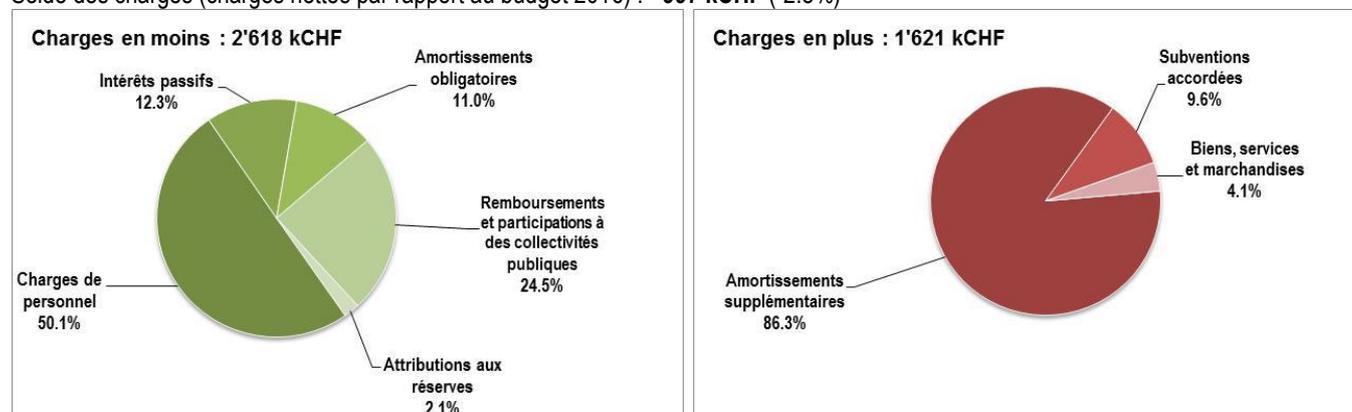
Compte de fonctionnement	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
<b>Charges</b>			
Avant amortissements, réserves et imputations internes	31'965'678.85	34'018'686.00	33'370'100.07
<i>Amortissements obligatoires</i>	1'249'933.30	1'537'550.00	1'344'438.30
<i>Amortissements supplémentaires</i>	1'398'935.15	-	717'942.95
<i>Réserves obligatoires, attributions</i>	472'786.14	535'505.00	701'306.34
<i>Réserves autres, attributions</i>	41'000.15	33'300.00	29'637.30
<i>Imputations internes</i>	3'327'060.50	4'160'685.00	3'686'190.05
<b>Total charges</b>	<b>38'455'394.09</b>	<b>40'285'726.00</b>	<b>39'849'615.01</b>
<b>Produits</b>			
Avant amortissements et imputations internes	34'751'317.04	35'206'840.00	36'174'174.96
<i>Réserves obligatoires, prélèvements</i>	600'000.00	-	-
<i>Réserves autres, prélèvements</i>	5'201.00	14'750.00	11'952.25
<i>Imputations internes</i>	3'327'060.50	4'160'685.00	3'686'190.05
<b>Total produits</b>	<b>38'683'578.54</b>	<b>39'382'275.00</b>	<b>39'872'317.26</b>
<b>Excédent de charges (-) / Excédent de produits (+)</b>	<b>+ 228'184.45</b>	<b>- 903'451.00</b>	<b>+ 22'702.25</b>

## 4.1. Les charges

Les charges nettes globales 2016, *avant imputations internes et amortissements supplémentaires*, s'élèvent à 33'729 kCHF (35'445 kCHF en 2015) et sont en dessous des prévisions budgétaires à raison de 2'395 kCHF.

Les écarts par rapport au budget 2016 – selon leur nature – se présentent de la manière suivante :

Solde des charges (charges nettes par rapport au budget 2016) : - 997 kCHF (-2.8%)



Les charges nettes relatives aux **frais du personnel (30)** sont inférieures de 964 kCHF par rapport aux comptes de l'année 2015 et de 1'313 kCHF en regard du montant prévu au budget 2016. Ces grandes différences sur les charges de personnel ne sont toutefois pas significatives, en ce sens que, comme nous le précisons dans nos « commentaires aux comptes 2016 », certaines catégories de charges salariales (cotisations aux assurances sociales, LPP et autres) voient leur solde baisser suite à des changements de système de comptabilisation (part patronale uniquement). En contrepartie, des recettes sont également supprimées (retenues sociales aux employées).

La rubrique relative aux **frais de gestion des biens, services et marchandises (31)** affiche une péjoration nette de 66 kCHF par rapport au budget. On notera par contre une amélioration aux comptes 2015 de cette catégorie, ceci à raison de 49 kCHF (-1.2%).

Les amortissements obligatoires réalisés en 2016 se sont élevés à 1'250 kCHF, soit en diminution de 95 kCHF par rapport à l'exercice 2015. Grâce au résultat de l'exercice terminé, des amortissements supplémentaires ont été décidés et opérés à raison de 799 kCHF. Ces derniers permettront « d'économiser » sur la charge d'amortissement durant ces prochaines années.

Une amélioration sur les charges est constatée sur le poste **35 « Remboursements et participations à des collectivités publiques »**. Avec un résultat de 641 kCHF en dessous du budget, cette rubrique affiche une

diminution de 538 kCHF par rapport aux comptes de l'année précédente. En détail, ces variations concernent :

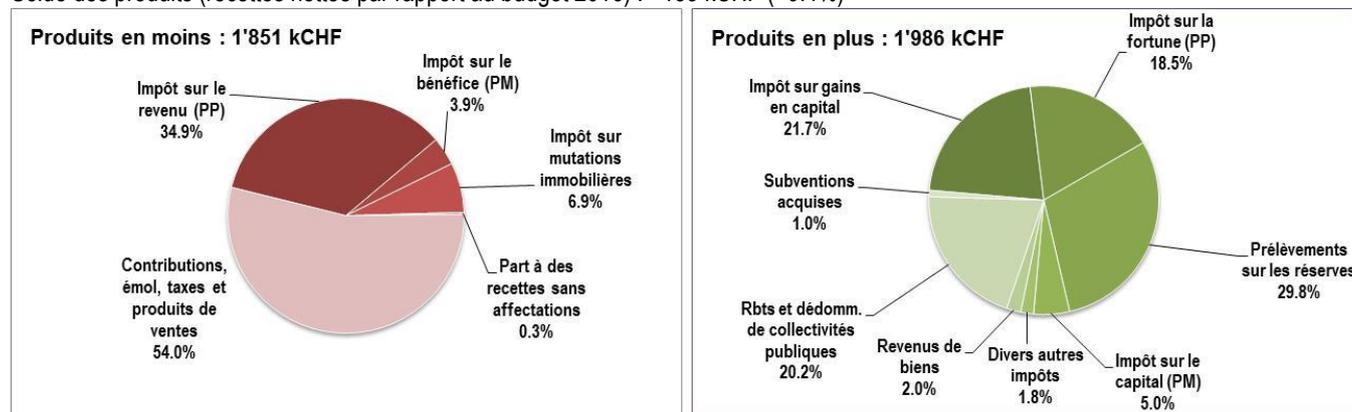
- **Les participations au Canton (351)** ont diminué de 1'083 kCHF (-12.3%) par rapport aux comptes 2015 (-2.4% au budget). Cet écart global est constaté sur : Enseignement et formation : -952 kCHF, Culture-loisirs-sports : -17 kCHF, Santé : -182 kCHF, Affaires sociales : +16 kCHF et Transports et communications : +52 kCHF.
- **Les participations aux autres communes, consortium et associations de communes (352)** ont été inférieures au budget 2016 (-447 kCHF) mais supérieures en regard des comptes 2015 (+545 kCHF ou 9.5%). La répartition de cet écart aux comptes de l'exercice précédent s'explique par des variations sur l'Ordre public : +34 kCHF, Enseignement et formation : +580 kCHF, Culture-loisirs-sports : -13 kCHF, Santé et Affaires sociales : -122 kCHF, Transports & communications : -21 kCHF et Protection, aménagement environnement : +78 kCHF.

Avec une progression de près de 4% par rapport aux comptes 2015 et de 3.2% par rapport au budget, les **subventions accordées (36)** atteignent un total 2016 de 5'041 kCHF. Le secteur des Affaires sociales, accusant une progression de 300 kCHF par rapport à 2015, représente le principal écart de cette rubrique.

## 4.2. Les produits

L'écart total des produits, hors imputations internes, est positif et s'élève à 135 kCHF par rapport aux prévisions budgétaires et en retrait de 830 kCHF en regard de l'exercice annuel précédent. Cette progression des recettes est expliquée par les divers éléments qui sont présentés ci-après.

Solde des produits (recettes nettes par rapport au budget 2016) : +135 kCHF (+0.4%)



En regard du budget 2016, une variation globale positive de 90 kCHF (+0.3%) concerne les **impôts (40)**. Cette amélioration est notamment répartie entre **des recettes supplémentaires** obtenues :

- impôt sur la fortune des personnes physiques (+ 368 kCHF ; +20%) ;
- impôt à la source (+33 kCHF) ;
- impôt sur les prestations en capital (+68 kCHF) ;
- impôt sur le capital des personnes morales (+100 kCHF ; 24.4%) ;
- impôt sur les gains en capital (+431 kCHF ; 105.3%)
- impôt sur les successions et donations (+34 kCHF)

**Les recettes en baisse** sont répertoriées dans les rubriques :

- impôt sur le revenu des personnes physiques (-646 kCHF ; -3.8%)
- impôt sur le bénéfice des personnes morales (-72 kCHF ; -5.2%)
- contribution immobilière (-96 kCHF ; -2.9%)
- impôt sur les mutations immobilières (-127 kCHF) ;

Par contre, par rapport à l'exercice précédent, nous constatons une baisse totale de cette rubrique, ceci à hauteur de 532 kCHF (ou - 2%) dont les plus importantes variations concernent l'impôt sur le revenu des personnes physiques (-342 kCHF) et l'impôt sur le bénéfice des

personnes morales (-893 kCHF) ; ces deux diminutions étant compensées par une augmentation des rentrées 2015-2016 relatives à l'impôt sur les gains en capital à hauteur de 592 kCHF.

### Les autres recettes

**Les revenus de biens (42)** progressent de 12.4%, soit 40 kCHF par rapport au budget, pour atteindre un total de 360 kCHF en 2016.

Nous constatons que les recettes relatives aux **« contributions, émoluments, taxes et produits des ventes » (43)** sont en régression de 1'342 kCHF entre les exercices 2015 et 2016 (-19.1%). La principale baisse concerne la rubrique 436 « Remboursements de tiers » pour un montant de 1'166 kCHF. Toutefois, cette variation doit être prise avec prudence, étant précisé qu'elle concerne également des recettes « salariales » comme les retenues sociales et autres effectuées aux employés et qui ne sont plus enregistrées en 2016 (cf. page 4 « charges nettes relatives aux frais du personnel (30) »).

Avec une progression de 27.3% par rapport aux comptes 2015, la rubrique « Subventions acquises (46) » atteint 730 kCHF.

## 5. Conclusions et perspectives

---

Le Conseil communal se réjouit de vous proposer l'adoption, pour la deuxième année consécutive, des comptes annuels présentant un excédent de recettes de plus de Fr. 228'000.-, ceci après la réalisation d'amortissements supplémentaires de Fr. 798'935.-. Ces derniers permettront d'atténuer, ces prochains exercices, les charges relatives aux amortissements obligatoires qui augmenteront indéniablement (bâtiments scolaires, routes communales, etc).

Ce résultat est très réjouissant, d'autant qu'il ne découle pas de progressions évidentes des recettes fiscales, celles-ci étant globalement en recul par rapport aux comptes 2015. Une maîtrise des dépenses, toujours plus affinée et nécessaire, incombant directement à la commune, mais également des efforts cantonaux d'économies relatifs aux charges liées, expliquent le bon résultat de l'exercice 2016.

Malgré cet excellent résultat, le Conseil communal se doit cependant de conserver le cap en matière de maîtrise des dépenses et de ne procéder qu'à de nouveaux investissements indispensables et respectant le principe de l'intérêt général. Le Conseil communal « planche » actuellement sur un programme de législature 2016-2021. Celui-ci devra permettre de fixer des objectifs clairs et facilitera la planification financière, outil de conduite indispensable pour la gestion des finances communales. Il déterminera ainsi un cadre d'action permettant d'anticiper et de planifier les projets, les investissements et, par voie de conséquence, les dépenses. Il s'agit là d'une des clés pour un maintien, aussi longtemps que possible, de coefficients d'impôt adéquats et supportables tant pour les personnes physiques que morales.

En restant à votre entière disposition pour répondre à toutes les questions que vous souhaiteriez lui poser, le Conseil communal vous invite à

- approuver les comptes 2016 tels qu'ils vous sont présentés ;
- approuver le rapport de gestion 2016 tel qu'il vous est proposé.

Dans cette attente, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire général

M. Jean-Pierre HELBLING

M. Luc MONTELEONE

Annexes mentionnées